



**Morlaix Communauté**  
**Séance du 5 novembre 2018**  
**Délibération D18-186**

L'an deux mille dix-huit, le cinq novembre à dix-huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix, sous la présidence de Monsieur Thierry Piriou.

**Date de la convocation : 26 octobre 2018**

**Nombre de membres en exercice : 52**

**Nombre de membres titulaires présents : 44**

**Nombre de pouvoirs : 7**

**Nombre de représentations: 1**

**Nombre de votants : 52**

**Secrétaire de séance : Anne-Catherine Lucas**

**Étaient présents :** Botsorhel : Valérie Le Denn Carantec : Jean-Guy Guéguen Guerlesquin : Gildas Juiff Henvic : Christophe Micheau Lanmeur : Anne-Catherine Lucas Lannéanou : Michèle Beuzit Le Cloître Saint-Thégonnec : Véronique Pereira Le Ponthou : Pierre-Yves Minec Locquéol : Guy Pouliquen Morlaix : Agnès Le Brun, Bernard Guilcher, Marie Simon Gallouedec, Georges Aurégan, Marlène Tilly, Alain Tigréat, Jean-Charles Pouliquen, Christiane Léon, Jean-Paul Vermot, Ismaël Dupont Pleyber-Christ : Thierry Piriou, Martine Dilasser Plouégat-Moysan : François Giroto Plouégat-Guerrand : Christian Le Manach Plouezoc'h : Yves Moisan Plougasnou : Thierry Desmarres Plougouven : Yvon Le Cousse, Bernadette Auffret Plouigneau : Rollande Le Houérou, Béatrice Picart, Joëlle Huon Plounéour-Menez : Jean-Michel Parcheminal Plourin-lès-Morlaix : Guy Pennec, Françoise Barbler, Claude Poder Saint-Jean-du-Doigt : Maryse Tocquer Saint-Martin-des-Champs : François Hamon, Françoise Fer, Marc Rousic Saint-Thégonnec Loc-Éguiner : Solange Creignou, Françoise Raoult, Marc Madec Sainte-Sève : Yvon Hervé Taulé : Annie Hamon, Hervé Richard

**Avaient donné pouvoir :** Carantec : Clotilde Berthemet à Jean-Guy Guéguen Guimaëc : Pierre Le Goff à Christian Le Manach Locquirec : Gwenolé Guyomarc'h à Guy Pennec Morlaix : Annie Piriou à Georges Aurégan, Sarah Noll à Véronique Pereira Plougasnou : Nathalie Bernard à Françoise Raoult Plouigneau : Bernard Le Vaillant à Rollande Le Houérou

**Était représenté :** Garlan : Joseph Irrien par Daniel Langlade

**Objet : PLH 2014-2019 – Orientation 6 : renforcer la politique de l'habitat et son efficacité par une gouvernance consolidée - Action 6.2 Observer, évaluer les actions du PLH - Bilan de réalisation 2017 des actions du PLH**

**Rapporteur :** François Giroto

Le PLH (programme local de l'Habitat) 2014-2019 de Morlaix Communauté a été adopté par délibération du Conseil de Communauté du 9 décembre 2013.

L'article L. 302-3 du Code de la construction et de l'habitation oblige tout EPCI disposant d'un PLH à délibérer annuellement sur son bilan de réalisation. Le bilan 2017 complet joint en annexe, présente l'état de réalisation du PLH en 2017 par orientations et pour chacune des actions.

Par ailleurs, conformément aux engagements pris dans les délibérations déléguant au Président et au vice-Président l'attribution des aides au logement, ce rapport présente également le bilan 2017 des aides au logement attribuées par délégation du Conseil de communauté, ainsi que le bilan de la délégation de compétence des aides à la pierre.

*Vu la délibération D13-204 du 9 décembre 2013, relative à l'adoption du PLH 2014-2019,*  
*Vu l'avis favorable de la commission Aménagement de l'espace du 16 octobre 2018,*

**Il est proposé au Conseil de Communauté :**

- d'approuver le bilan 2017 du PLH,
- d'autoriser sa transmission aux services de l'État.

**Décision du Conseil :** adopté à l'unanimité



  
 Le Président,  
 Thierry Piriou